



## DECISION ADMINISTRATIVE

**N°158/2023/A**

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal  
en date du 20 septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles L.2122.22 et L.2122.23 du  
Code Général des Collectivités Territoriales*

**Objet :**

**Avenant n°1 au marché de travaux « Fabrication, transport et implantation de la signalétique touristique et économique sur la Commune de Vif »**

**Le Maire**

**DÉCIDE**

**De conclure**, avec l'entreprise 3DI SARL située 28 Avenue de l'Europe- ZA de Font Ratel 38640 CLAIX, un avenant n°1 au marché cité en objet.

Cet avenant a pour objet d'intégrer au champ d'application du marché les modifications suivantes :

**1) Report de la date de démarrage de la prestation en raison de demandes du Maître d'ouvrage**

La date de notification du marché valant ordre de service de démarrage était initialement fixée au 6 mai 2022.

Les demandes du Maître d'ouvrage ont eu pour conséquence un démarrage des prestations reporté au **19 janvier 2023**.

**2) Suppression des lignes 16 et 40 de la DPGF : moins-value sur le montant de la tranche ferme**

La pose/installation des deux totems prévus à la future Médiathèque - rue du Portail Rouge ne sera pas effectuée dans le cadre de ce marché. Ces deux totems ont été livrés et sont stockés par la commune.

Ligne	Référence totem	Localisation	PU en € HT Installation (y compris transport)
16	GT11	Rue du portail Rouge	-650
40	PT13	Parking Portail Rouge	-600
<b>Montant total de la moins-value sur la tranche ferme</b>			<b>-1 250</b>

Cet avenant modifie le montant annuel de la tranche ferme fixé initialement à 199 700 € H.T.  
Il est porté à 198 450 € HT compte tenu de la moins-value.

**De signer** l'avenant n°1 annexé à la présente décision administrative.

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte, publié ou notifié est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.*

Fait à VIF,

**Le Maire  
Guy Genet**